



www.buckland.qc.ca
info@buckland.qc.ca
Tél.: 418 789-3119
Télec.: 418 789-3535



Août 2024

La date de tombée pour remise des articles : 26 août 2024



Notre-Dame-Auxiliatrice-de- BUCKLAND

ICI, LE CŒUR (DE VILLAGE)
A SES RAISONS!

Peu de villages peuvent se targuer de compter sur un cœur de village vivant! À Buckland, plusieurs commerces de proximité ont à cœur de satisfaire les besoins de la population locale et de celles et ceux qui nous font l'honneur de nous visiter!



Notre-Dame-Auxiliatrice-de- BUCKLAND

ADRESSES UTILES



Pub de la Contrée • 2020, rue de l'Église
Bières et mets locaux, café torréfié sur place
TÉL: 418-789-4444 • info@microbrasseriedebellechasse.ca
microbrasseriedebellechasse.ca



Épicerie-boucherie Buckland • 4285, rue Principale
Épicerie-boucherie et coopérative de solidarité
Produits d'ici, plats cuisinés, agence SAQ et partenariats locaux
TÉL: 418-789-2156 • coopbuckland@hotmail.com



Bar laitier la Glace-Rit • 4112, rue Principale
Plaisirs glacés, produits maraîchers frais et locaux
TÉL: 418-789-5166 • laglacerit.ca



Bar chez Ti-Blanc • 4550, rue Principale
Bar, table de billard, grands écrans, spectacles
TÉL: 418-789-3202 • facebook.com/BarTiBlancBuckland



Boulangerie Vieux Buckland • 4276, rue Principale
Boulangerie, pâtisserie et mets préparés
Pour les grandes quantités de croissants et chocolatines, merci de réserver la veille!
TÉL: 418-789-4875 • levieuxbuckland@gmail.com



Abattoir Bolduc • 1997, chemin des Érables
Comptoir de ventes au détail : saucisses, viandes marinées, cretons maison. Méchouis et vente en gros
TÉL: 418-789-2829 • abatbolduc@hotmail.com



Parc du Massif du Sud
300, route du Massif-du-Sud • St-Philémon
Café, collations et produits locaux en vente dans la boutique
TÉL: 418-469-2228 • massifdusud.com



Station Touristique Massif du Sud
1989, route du Massif-du-Sud • St-Philémon
Espace café santé, restaurant et bar spectacle
TÉL: 1 877-869-3676 • massifdusud.net

HEURES D'OUVERTURE ET PRÉCISIONS : VEUILLEZ POURSUIVRE VOS RECHERCHES EN LIGNE.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE
NOTRE-DAME-AUXILIATRICE-DE-BUCKLAND**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la paroisse de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, tenue **le 3 juin 2024, 20 h 00**, au Centre communautaire, sis au 4344, rue Principale, Buckland;

Sont présents(es), les conseillers(ères) :

Siège # 1 - Gabriel Paquet Siège # 2 - Francis Labrecque
Siège # 3 - Sylvie Lefebvre Siège # 4 - Claude Gignac
Siège # 5 - Nancy Rouillard Siège # 6 - André Morissette

Formant quorum sous la présidence du maire, Miguel Fillion.

La personne qui préside la séance, soit Miguel Fillion, informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

Maxime Lacroix, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

2024-06-01

01- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Miguel Fillion souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Nancy Rouillard

IL EST RÉSOLU à l'unanimité

D'ouvrir cette séance à 20 h 04.

2024-06-02

02- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01- OUVERTURE DE LA SÉANCE

02- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

03.01- Séance ordinaire du 6 mai 2024

04- ADMINISTRATION

04.01- Rapport des dépenses autorisées

04.02- Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 02-2024 décrétant des travaux de voirie et d'études géotechniques et un emprunt de 343 000 \$

04.03- Représentant municipal au conseil d'administration de la C.A.D.M.S.

04.04- Mandat pour une étude de regroupement municipal

05- HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

05.01- Aucun sujet

06- SÉCURITÉ PUBLIQUE

06.01- Aucun sujet

07- TRAVAUX PUBLICS

07.01- Aucun sujet

08- AQUEDUC ET EAUX USÉES

08.01- Aucun sujet

09- LOISIRS-TOURISME

09.01- Demande de partenariat – Trail du Massif du Sud 2024

09.02- Demande de commandite STMS – carte des pistes

09.03- Proposition de Ziptopia

09.04- Festival des Monts

09.05- Tire de chevaux

09.06- Contribution municipale annuelle au Parc régional du Massif du Sud

10- SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

10.01- Projet de démarche collective de renouvellement MADA

10.02- Projet de regroupement de l'Office d'habitation de la Région de Montmagny, de l'Office municipal d'habitation de la plaine de Bellechasse, de l'Office municipal d'habitation de la Rivière Etchemin et de l'Office municipal d'habitation des Plaines et Monts de Bellechasse

11- URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

11.01- Formation pour les membres du CCU

11.02- Coalition de l'Est pour un lien interrives

12- LÉGISLATION

12.01- Aucun sujet

13- COMMUNICATIONS-CULTURE

13.01- Aucun sujet

14- VARIA

14.01- Demande financière – Corvée au cimetière

15- PÉRIODE DE QUESTIONS

16- CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Sylvie Lefebvre

IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée.

03- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2024-06-03

03.01- Séance ordinaire du 6 mai 2024

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 mai 2024 a été lu et révisé par tous les membres du conseil avant la séance;

ATTENDU QUE les membres du conseil se sont estimés satisfaits du dit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Francis Labrecque

IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 mai 2024 tel que présenté.

Adoptée.

04- ADMINISTRATION

2024-06-04

04.01- Rapport des dépenses autorisées

ATTENDU QUE le directeur général et greffier-trésorier a présenté aux membres du conseil le rapport des dépenses autorisées durant le mois dernier ;

ATTENDU QUE ces dépenses sont autorisées en vertu du règlement

No 04-2019, comprenant les dépenses faites par délégation par les employés municipaux, conformément à 961.1 du code municipal.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Claude Gignac

IL EST RÉSOLU à l'unanimité

– QUE le conseil approuve le rapport des dépenses au 3 juin 2024, totalisant 273 236,41 \$;

– QUE ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès-verbal.

Adoptée.

2024-06-05

04.02- Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 02-2024 décrétant des travaux de voirie et d'études géotechniques et un emprunt de 343 000 \$

Sylvie Lefebvre, conseiller, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 02-2024 décrétant des travaux de voirie et d'études géotechniques et un emprunt de 343 000 \$;
- Dépose le projet de Règlement numéro 02-2024 décrétant des travaux de voirie et d'études géotechniques et un emprunt de 343 000 \$.

2024-06-06

04.03- Représentant municipal au conseil d'administration de la C.A.D.M.S.

ATTENDU QUE les représentants actuels de la municipalité ont moins de disponibilité en journée ;

ATTENDU QUE Gabriel Paquet et Claude Gignac, conseillers, ont démontré de l'intérêt à s'occuper de ce dossier ;

ATTENDU QUE la représentation de la municipalité est importante pour le fonctionnement de la Corporation d'Aménagement et de Développement du Massif du Sud (C.A.D.M.S.)

ATTENDU QUE la C.A.D.M.S. est en travaux pour renouveler son plan d'aménagement et de gestion et que ce plan aura un impact majeur sur le développement du secteur du Massif du Sud.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Nancy Rouillard

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De nommer Gabriel Paquet, conseiller, représentant de la municipalité au C.A. de la C.A.D.M.S. et Claude Gignac, conseiller, comme représentant substitut.

Adoptée.

2024-06-07

04.04- Mandat pour une étude de regroupement municipal

CONSIDÉRANT QU'il y a un partage de ressources humaines entre les municipalités de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland et Saint-Philémon ;

CONSIDÉRANT QUE le développement du secteur du Massif du Sud a pris une ampleur considérable et nécessite une vision commune des deux municipalités ;

CONSIDÉRANT QU'une étude de regroupement peut être réalisée par la direction régionale du Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation ;

CONSIDÉRANT QU'une telle étude n'engage pas obligatoirement un regroupement municipal et permet d'avoir un portrait de la faisabilité et des conditions d'un éventuel regroupement ;

CONSIDÉRANT QUE les deux municipalités doivent conjointement faire la demande d'étude de regroupement.

Il est proposé par Francis Labrecque

Et unanimement résolu

– De demander à la direction régionale du MAMH de réaliser une étude de regroupement entre la Municipalité et celle de Saint-Philémon.

– D'inviter la municipalité de Saint-Philémon à participer à la démarche d'étude de regroupement.

Adoptée.

05- HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

05.01- Aucun sujet

06- SÉCURITÉ PUBLIQUE

06.01- Aucun sujet

07- TRAVAUX PUBLICS

07.01- Aucun sujet

08- AQUEDUC ET EAUX USÉES

08.01- Aucun sujet

09- LOISIRS-TOURISME

2024-06-08

09.01- Demande de partenariat – Trail du Massif du Sud 2024

Considérant QUE l'évènement en est à sa 8e édition et que la Municipalité s'est impliquée de plusieurs façons pour les éditions précédentes ;

Considérant la volonté de la Municipalité de promouvoir le bien-être et les loisirs de ces citoyens ;

Considérant les retombées importantes pour les commerces et les hébergements de la municipalité.

Il est proposé par Claude Gignac

Et unanimement résolu

– D'accepter la demande de partenariat pour la 8e édition de Trail du Massif du Sud.

– De prendre le montant dans la portion du budget municipal dédié aux activités de loisirs.

Adoptée.

09.02- Demande de commandite STMS – carte des pistes

Le point est reporté à une séance ultérieure.

2024-06-09

09.03- Proposition de Ziptopia

Considérant que Ziptopia a approché les écoles et les municipalités de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland et Saint-Philémon afin d'offrir un partenariat pour l'accès saisonnier à ses installations ;

Considérant que cet accès est offert seulement aux élèves des deux écoles primaires ;

Considérant que la municipalité participe aux camps de jour unifié depuis plusieurs années et cotise afin de permettre un accès abordable aux familles qui souhaitent en profiter.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Claude Gignac

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU

De ne pas participer au partenariat offert par Ziptopia.

Adoptée.

2024-06-10

09.04- Festival des Monts

Considérant que le Festival des Monts est un événement populaire dans la région ;

Considérant que le Festival utilise les infrastructures et certains équipements de la Municipalité ;

Considérant que la Municipalité veut encourager les initiatives des bénévoles pour l'épanouissement de la vie communautaire et le rayonnement de la Municipalité ;

Considérant que la Municipalité est partenaire de l'évènement depuis ses débuts et désire le rester.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE André Morissette

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU

– D'autoriser le Festival des Monts à utiliser les infrastructures et le matériel de la Municipalité selon leurs besoins.

– D'encourager les citoyens et leurs proches à participer à cet événement.

Adoptée.

2024-06-11

09.05- Tire de chevaux

Considérant que des événements de tire de chevaux ont lieu dans la Municipalité depuis plusieurs années ;

Considérant que le Club de Tire de Chevaux La plaine de Bellechasse utilisera les infrastructures et certains équipements de la Municipalité ;

Considérant que la Municipalité veut encourager les initiatives des bénévoles pour l'épanouissement de la vie communautaire et le rayonnement de la Municipalité ;

Considérant que la Municipalité est partenaire de l'évènement depuis ses débuts et désire le rester.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Sylvie Lefebvre

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU

– D'autoriser le Club de Tire de Chevaux La plaine de Bellechasse à

utiliser les infrastructures et le matériel de la Municipalité selon leurs besoins.

– D'encourager les citoyens et leurs proches à participer à cet événement.

Adoptée.

2024-06-12

09.06- Contribution municipale annuelle au Parc régional du Massif du Sud

Considérant que le Parc régional Massif du Sud est un attrait majeur de la région ;

Considérant l'implication de la Municipalité dans ce parc régional par l'entremise de la C.A.D.M.S ;

Considérant que la Municipalité veut promouvoir un mode de vie sain auprès de ses citoyens ;

Considérant que les visiteurs du Parc régional passent à environ 80 % par le cœur du village et que les commerces et les hébergements s'y trouvant en bénéficient.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Sylvie Lefebvre

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU

De renouveler sa contribution annuelle pour 2024 afin de permettre la gratuité d'accès des résidents et propriétaires de la Municipalité.

Adoptée.

10- SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

2024-06-13

10.01- Projet de démarche collective de renouvellement MADA

ATTENDU que les actuelles Politiques familiales municipales et Municipalité amie des aînés (MADA) viennent à échéance en décembre 2024 ;

ATTENDU que la municipalité souhaite mettre à jour sa Politique Familles et Aînés pour assurer un milieu de vie de qualité aux familles et aux aînés ;

ATTENDU que la politique de la MRC vient elle aussi à échéance en décembre 2024 et que cette dernière souhaite mettre à jour sa Politique Familles et Aînés ;

ATTENDU que la MRC et les municipalités de Bellechasse avaient effectué une démarche commune lors de l'élaboration des Politiques Familles et Aînés en 2018-2019 ;

ATTENDU que la MRC prévoit déposer une demande d'aide financière auprès du Ministère de la Famille et du Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux pour soutenir la réalisation de cette démarche commune ;

En conséquence, il est proposé par Gabriel Paquet, appuyé par Sylvie Lefebvre ;

Et résolu :

– Que la municipalité adhère au projet de démarche collective de renouvellement des Politiques Familles et Aînés et de leur plan d'action coordonnée par la MRC de Bellechasse ;

– Que la municipalité mandate la MRC afin qu'elle effectue une demande d'aide financière auprès du Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux et du Ministère de la Famille

pour un projet commun de renouvellement des Politiques Familles et Aînés;

- Que le conseil nomme Claude Gignac, conseiller municipal, responsable des questions Familles et Aînés pour la municipalité dans le cadre de la démarche collective de renouvellement des Politiques Familles et aînés.

Adoptée.

2024-06-14

10.02- Projet de regroupement de l'Office d'habitation de la Région de Montmagny, de l'Office municipal d'habitation de la plaine de Bellechasse, de l'Office municipal d'habitation de la Rivière Etchemin et de l'Office municipal d'habitation des Plaines et Monts de Bellechasse

ATTENDU QU'en vertu de l'article 58.1.2 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec le gouvernement peut, par décret, constituer un office municipal d'habitation issu de la fusion d'offices municipaux existants;

ATTENDU QUE l'Office d'habitation de la région de Montmagny, l'Office municipal d'habitation de la Plaine de Bellechasse, l'Office municipal d'habitation de la rivière Etchemin et l'Office municipal d'habitation des Plaines et Monts de Bellechasse ont présenté aux conseils municipaux de la Paroisse de La Durantaye, de la Paroisse de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, de la Paroisse de

Saint-Damien-de-Buckland, de la Paroisse de Saint-Nazaire-de-Dorchester, de la Municipalité de Saint-Nérée-de-Bellechasse, de la Municipalité de Saint-Raphaël, de la Paroisse de Saint-Philémon, de la Municipalité de Saint-Henri, de la Municipalité de Saint-Anselme, de la Municipalité de Sainte-Claire, de la Paroisse de Saint-Léon-de-Standon, de la Municipalité de Beaumont, de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse, de la Municipalité de Saint-Gervais, de la Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse, de la Municipalité de Saint-Vallier, de la Municipalité de Berthier-sur-Mer, de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace, de la Municipalité de Saint-François-de-la-rivière-du-Sud et de la Ville de Montmagny leur intention commune de se regrouper;

ATTENDU QUE le nouvel office à être constitué par ce regroupement succédera à l'Office d'habitation de la région de Montmagny, à l'Office municipal d'habitation de la Plaine de Bellechasse, à l'Office municipal d'habitation de la rivière Etchemin et à l'Office municipal d'habitation des Plaines et Monts de Bellechasse, lesquels seront éteints;

ATTENDU QUE ce nouvel office deviendra l'agent de la Paroisse de La Durantaye, de la Paroisse de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, de la Paroisse de Saint-Damien-de-Buckland, de la Paroisse de Saint-Nazaire-de-Dorchester, de la Municipalité de Saint-Nérée-de-Bellechasse, de la Municipalité de Saint-Raphaël, de la Paroisse de Saint-Philémon, de la Municipalité de

Saint-Henri, de la Municipalité de Saint-Anselme, de la Municipalité de Sainte-Claire, de la Paroisse de Saint-Léon-de-Standon, de la Municipalité de Beaumont, de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse, de la Municipalité de Saint-Gervais, de la Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse, de la Municipalité de Saint-Vallier, de la Municipalité de Berthier-sur-Mer, de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace, de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et de la Ville de Montmagny;

ATTENDU QU'il y a lieu pour la PAROISSE DE NOTRE-DAME-AUXILIATRICE-DE-BUCKLAND d'émettre une recommandation favorable à ce regroupement.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :

Proposé par : Francis Labrecque

Appuyé par : Nancy Rouillard

ET RÉSOLU :

QUE le conseil recommande favorablement le regroupement de l'Office d'habitation de la région de Montmagny, de l'Office municipal d'habitation de la Plaine de Bellechasse, de l'Office municipal d'habitation de la rivière Etchemin et de l'Office municipal d'habitation des Plaines et Monts de Bellechasse.

ADOPTÉE à l'unanimité.

11- URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

2024-06-15

11.01- Formation pour les membres du CCU

Considérant qu'il y a une obligation légale pour tous les nouveaux membres des CCU de la province à suivre une formation sur le fonctionnement et les responsabilités des membres des Comités consultatifs en urbanisme;

Considérant que la formation est pertinente pour le directeur général et qu'il est volontaire pour la suivre;

Considérant que la formation en ligne proposée par l'Association québécoise d'urbanisme répond aux besoins ciblés.

Il est proposé par Sylvie Lefebvre

Et unanimement résolu

D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à suivre la formation sur le CCU en ligne proposée par l'AQU et d'en acquitter les frais conjointement avec la municipalité de Saint-Philémon.

Adoptée.

2024-06-16

11.02- Coalition de l'Est pour un lien interrives

ATTENDU la nécessité d'établir un nouveau lien reliant la rive nord et la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à l'est de Québec;

ATTENDU que le dossier du transport dans la capitale concerne des acteurs qui vont au-delà de la Communauté métropolitaine de Québec;

ATTENDU que plusieurs municipalités de la région de Chaudière-Appalaches et de l'Est du Québec constituent une part intégrante de la zone d'influence de la Capitale-Nationale et devraient participer activement aux discussions sur le développement des transports et de la mobilité dans la région;

ATTENDU que la Caisse de dépôt et placement du Québec déposera bientôt ses conclusions sur un réseau de transport structurant pour la région de Québec;

ATTENDU qu'il est crucial pour les organisations municipales de l'Est du Québec d'accéder à des infrastructures de transport structurantes afin de favoriser le développement économique et le tourisme;

ATTENDU l'importance du transport de marchandises dans le développement économique de la région et de tout le Québec;

ATTENDU l'état vétuste des infrastructures interrives entre la région de Québec et Chaudière-Appalaches et les risques qu'elles représentent pour la stabilité économique de la région de Québec et de l'Est du Québec;

ATTENDU le besoin d'assurer des itinéraires sûrs et rapides pour les services d'urgence afin de garantir la sécurité des citoyens et citoyennes;

ATTENDU qu'un lien interrives à l'est contribuerait à une meilleure structuration de l'offre de transport collectif sur le territoire;

ATTENDU que la nouvelle Coalition de l'Est pour un lien interrives vise à regrouper autant des MRC, des municipalités locales que des entreprises, des organisations ou des associations.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Nancy Rouillard

Appuyé par Sylvie Lefebvre

Et résolu à l'unanimité

1. De demander au Gouvernement de soumettre et présenter une ou plusieurs options pour la création d'un lien routier interrives à l'est de Québec;
2. De transmettre la présente résolution au premier ministre du Québec, à la ministre des Transports et de la Mobilité durable ainsi qu'aux représentants du gouvernement dans la région;
3. De transmettre la présente résolution aux représentants de la Coalition de l'Est pour un lien interrives.

Adoptée.

12- LÉGISLATION

12.01- Aucun sujet

13- COMMUNICATIONS-CULTURE

13.01- Aucun sujet

14- VARIA

2024-06-17

14.01- Demande financière – Corvée au cimetière

Considérant la lettre de demande de M. Denis Métivier sollicitant l'aide financière de la Municipalité pour la collation et le dîner des bénévoles participants à la corvée d'entretien du cimetière municipal;

Considérant qu'environ 30 bénévoles sont attendus à cette corvée qui aura lieu le 15 juin 2024;

Considérant que la Municipalité veut encourager l'implication bénévole pour les différentes initiatives citoyennes.

Il est proposé par Sylvie Lefebvre

Et unanimement résolu

- D'octroyer un montant de 200 \$ afin de cotiser à l'achat de collations et de dîner pour les bénévoles de la corvée d'entretien du cimetière municipal.
- De demander au CCOL de contribuer sous une forme ou une autre à l'appui des bénévoles qui seront présents.

Adoptée.

15- PÉRIODE DE QUESTIONS

Les 5 citoyens présents posent des questions et le maire leur répond. La période de questions se déroule de 20 h 49 à 20 h 53.

2024-06-18

16- CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Nancy Rouillard

IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE cette séance ordinaire soit levée à 20 h 54.

Adoptée.

Je, Miguel Fillion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Miguel Fillion

Maire

Maxime Lacroix

Directeur général & Greffier-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE BELLECHASSE

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE

NOTRE-DAME-AUXILIATRICE-DE-BUCKLAND

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la paroisse de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, tenue le **8 juillet 2024, 20 h**, au Centre communautaire, sis au 4344, rue Principale, Buckland;

Sont présents(es), les conseillers(ères) :

Siège #1 - Gabriel Paquet

Siège #2 - Francis Labrecque

Siège #3 - Sylvie Lefebvre

Siège #4 - Claude Gignac

Siège #5 - Nancy Rouillard

Est absent, le conseiller : Siège #6 - André Morissette

Formant quorum sous la présidence du maire, Miguel Fillion.

La personne qui préside la séance, soit Miguel Fillion, informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

Maxime Lacroix, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

2024-07-01

01- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Miguel Fillion déclare ouverte la séance ordinaire et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Il est proposé par Francis Labrecque

Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 20 h 05.

Adoptée.

2024-07-02

02- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01- OUVERTURE DE LA SÉANCE

02- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

03.01- Séance ordinaire du 3 juin 2024

- 04- ADMINISTRATION
 - 04.01- Rapport des dépenses autorisées
 - 04.02- Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2023
 - 04.03- Demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec – Appui
 - 04.04- Soumission pour un nouveau système comptable
 - 05- HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
 - 05.01- Aucun sujet
 - 06- SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 06.01- Aucun sujet
 - 07- TRAVAUX PUBLICS
 - 07.01- Modification de la programmation de la TECQ 2019-2023
 - 08- AQUEDUC ET EAUX USÉES
 - 08.01- Modification de la soumission pour la télémétrie du système d'eaux usées
 - 08.02- Soumission pour le déplacement de la télémétrie au garage municipal
 - 09- LOISIRS-TOURISME
 - 09.01- Motion de félicitations – Festival des Monts 2.0
 - 09.02- Motion de félicitations – Corvée au cimetière
 - 09.03- Demande de commandite des cartes des pistes 2024-2025 de la Station touristique Massif du Sud
 - 10- SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
 - 10.01- Aucun sujet
 - 11- URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 11.01- Demandes de l'Association des propriétaires riverains du Lac Therrien (reporté)
 - 12- LÉGISLATION
 - 12.01- Adoption du règlement 02-2024 décrétant des travaux de voirie et d'études géotechniques et un emprunt de 343 000 \$
 - 13- COMMUNICATIONS-CULTURE
 - 13.01- Dépôt des plaintes de citoyens
 - 14- VARIA
 - 14.01- Nos milieux de vie en action
 - 14.02- MADA
 - 14.03- Demande pour la bibliothèque
 - 15- PÉRIODE DE QUESTIONS
 - 16- CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE
- EN CONSÉQUENCE
- SUR UNE PROPOSITION DE Sylvie Lefebvre
- IL EST RÉSOLU à l'unanimité
- QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée.

**03- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
2024-07-03**

03.01- Séance ordinaire du 3 juin 2024

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue

le 3 juin 2024 a été lu et révisé par tous les membres du conseil avant la séance ;

ATTENDU QUE les membres du conseil se sont estimés satisfaits du dit procès-verbal ;

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Nancy Rouillard

IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 juin 2024 tel que présenté.

Adoptée.

04- ADMINISTRATION

2024-07-

04 04.01- Rapport des dépenses autorisées

ATTENDU QUE le directeur général et greffier-trésorier a présenté aux membres du conseil le rapport des dépenses autorisées durant le mois dernier ;

ATTENDU QUE ces dépenses sont autorisées en vertu du règlement

No 04-2019, comprenant les dépenses faites par délégation par les employés municipaux, conformément à 961.1 du code municipal.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Francis Labrecque

IL EST RÉSOLU à l'unanimité

– QUE le conseil approuve le rapport des dépenses au 5 juillet 2024, totalisant 80 588,75 \$;

– QUE ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès-verbal.

Adoptée.

2024-07-05

04.02- Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2023

Le directeur général et greffier-trésorier dépose le rapport financier et le rapport du vérificateur externe sans réserve pour l'année 2023. L'auditrice, Julie Roy, comptable pour la firme Lemieux Nolet, présente les grandes lignes de ces deux rapports.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Sylvie Lefebvre

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De prendre acte du dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2023.

Adoptée.

2024-07-06

04.03- Demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec – Appui

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la Municipalité d'Upton, par la résolution numéro 2024.04.81, pour la demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, le gouvernement du Québec peut introduire des taxes sur les services de la Sûreté du Québec (SQ) ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales doivent déboursier 50 % des coûts pour le service de la SQ selon le règlement prévu à cet effet ;

CONSIDÉRANT QUE le fardeau fiscal des municipalités ne cesse de s'accroître ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales sont assujetties aux décisions gouvernementales concernant le financement de la SQ ;

CONSIDÉRANT QUE les contribuables locaux subissent une pression fiscale croissante en raison de cette contribution élevée ;

CONSIDÉRANT QUE le taux de taxe de la SQ est actuellement déterminé de manière unilatérale, sans consultation ni prise en compte des besoins et des capacités financières des municipalités ;

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Nancy Rouillard

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE demander formellement au gouvernement du Québec une révision de la Loi sur la fiscalité municipale relative aux services policiers afin de revoir à la baisse la charge fiscale imposée aux municipalités pour le financement de la Sûreté du Québec ;

ET DE transmettre la présente résolution aux instances suivantes, soit au ministère des Affaires municipales, au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec, au député de Saint-Hyacinthe-Bagot, monsieur Simon-Pierre Savard-Tremblay, à la MRC d'Acton Vale, à la MRC des Maskoutains, à l'Association des directeurs municipaux du Québec, à la Fédération des municipalités du Québec, à l'Union des municipalités du Québec, aux MRC et Municipalités du Québec.

Adoptée.

2024-07-07

04.04- Soumission pour un nouveau système comptable

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité utilise le système CIM pour sa comptabilité ;

CONSIDÉRANT QUE ce système est vieillissant et que le développement est continuellement reporté pour différentes raisons ;

CONSIDÉRANT QUE PG Solutions, principal compétiteur de CIM, a été contacté et a déposé une soumission en fin 2023 pour une migration vers leur suite comptable ;

CONSIDÉRANT QUE les frais d'implantation de logiciels pour des municipalités comparables sont plus hauts que prévu et que PG Solution désire partager une partie de ces coûts avec la Municipalité

CONSIDÉRANT QUE seulement les heures réalisées seront facturées et non le budgétaire total.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Claude Gignac

IL EST RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter l'augmentation de la soumission selon les termes décrit par le représentant de PG Solutions.

Adoptée.

05- HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

05.01- Aucun sujet

CONSIDÉRANT la résolution 2024-04-05 octroyant le contrat d'implantation à Automatisation JRT ;

CONSIDÉRANT QUE le soumissionnaire n'a pas validé la réception cellulaire de Telus dans le secteur, qu'il faudra apporter des modifications pour rendre les systèmes compatibles avec Vidéotron et que Novicom ne peut pas faire de lien par ondes entre les différentes installations à cause de contraintes techniques.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Claude Gignac

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter la soumission modifiée d'Automatisation JRT d'une somme de 31 590 \$ avant taxes et que les travaux se réalisent d'ici le début septembre comme estimés par le soumissionnaire.

Adoptée.

2024-07-10

08.02- Soumission pour le déplacement de la télémétrie au garage municipal

CONSIDÉRANT QUE le système de traitement des eaux est relié entre le réservoir et le bureau municipal par un réseau sans-fil créé par Novicom ;

CONSIDÉRANT QUE le partage de ressources humaines entre les municipalités de Saint-Philémon et Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland demande de prévoir plus de postes de travail multifonctions ;

CONSIDÉRANT QUE le garage municipal est muni d'un bureau assez grand pour recevoir les équipements de surveillance par télémétrie et que les outils nécessaires au suivi de l'eau potable s'y trouvent.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Sylvie Lefebvre

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter la soumission de Novicom d'une somme de 4 717,64 \$ avant taxes et que les travaux se réalisent dans le délai d'une semaine suivant la réception de la confirmation des travaux comme estimés par le soumissionnaire.

Adoptée.

09- LOISIRS-TOURISME

2024-07-11

09.01- Motion de félicitations – Festival des Monts 2.0

SUR UNE PROPOSITION DE Sylvie Lefebvre

IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE la Municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland adresse une motion de félicitations à l'égard du Festival des Monts 2.0 pour la réussite de l'édition 2024 du Festival.

Adoptée.

2024-07-12

09.02- Motion de félicitations – Corvée au cimetière

SUR UNE PROPOSITION DE Sylvie Lefebvre

IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE la Municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland adresse une motion de félicitations à l'égard de Denis Métivier et à l'équipe de

bénévoles ayant participé à la corvée du 15 juin au cimetière municipal.

Adoptée.

2024-07-13

09.03- Demande de commandite des cartes des pistes 2024-2025 de la Station touristique Massif du Sud

CONSIDÉRANT QUE la Station touristique Massif du Sud (STMS) est un attrait majeur de la région ;

CONSIDÉRANT QUE la STMS fait cette demande de façon récurrente depuis plusieurs années ;

CONSIDÉRANT QUE la carte des pistes est distribuée dans les événements promotionnels tels que les salons de ski un peu partout au Québec et dans le Nord-Est des États-Unis, ce qui offre une belle possibilité de visibilité à la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Francis Labrecque

IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ

DE verser une contribution de 1 500 \$ avant taxes à la Station touristique Massif du Sud pour la publication des cartes des pistes pour la saison 2024-2025.

Adoptée.

10- SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

10.01- Aucun sujet

11- URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

11.01- Demandes de l'Association des propriétaires riverains du Lac Therrien

Point reporté à la séance ordinaire du mois d'août.

12- LÉGISLATION

2024-07-14

12.01- Adoption du règlement 02-2024 décrétant des travaux de voirie et d'études géotechniques et un emprunt de 343 000 \$

ATTENDU QUE Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième alinéa à l'article 1063 du Code municipal du Québec ;

ATTENDU QUE l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 3 juin 2024 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance ;

ATTENDU QUE des travaux sont requis pour corriger de façon efficace certaines problématiques dans les chemins publics de la Municipalité ;

ATTENDU QUE les subventions présentement disponibles pour la Municipalité et le budget d'opération ne couvriront pas l'entièreté des investissements à réaliser.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Nancy Rouillard

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le règlement numéro 02-2024 décrétant des travaux de voirie et d'études géotechniques et un emprunt de 343 000 \$.

13- COMMUNICATIONS-CULTURE

13.01- Dépôt des plaintes de citoyens

Le directeur général dépose les deux lettres de plaintes reçues depuis la dernière séance au conseil municipal.

14- VARIA

14.01- Nos milieux de vie en action

Claude Gignac, conseiller, fait rapport au conseil de sa participation à la journée « Nos milieux de vie en action » tenue le 7 juin dernier dans la MRC des Appalaches ».

14.02- MADA

Claude Gignac, conseiller, fait rapport au conseil des derniers développements dans le dossier « Municipalité amie des Aînés (MADA) ».

14.03- Demande pour la bibliothèque

Claude Gignac, conseiller, fait rapport au conseil des derniers développements dans le dossier de la bibliothèque municipale.

15- PÉRIODE DE QUESTIONS

Les 7 citoyens présents posent des questions et le maire leur répond. La période de questions se déroule de 21 h 04 à 21 h 12.

2024-07-13

16- CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Sylvie Lefebvre

IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE cette séance ordinaire soit levée à 21 h 12.

Adoptée.

Je, Miguel Fillion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Miguel Fillion

Maire

Maxime Lacroix

Directeur général & Greffier-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE BELLECHASSE

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-AUXILIATRICE-
DE-BUCKLAND

RÈGLEMENT NUMÉRO 02-2024 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE VOIRIE ET D'ÉTUDES GÉOTECHNIQUES ET UN EMPRUNT DE 343 000 \$

ATTENDU que Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième alinéa à l'article 1063 du Code municipal du Québec;

ATTENDU que l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 3 juin 2024 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2. Le conseil est autorisé à effectuer des travaux de voirie et d'études géotechniques pour une dépense au montant de 343 000 \$.

ARTICLE 3. Aux fins d'acquitter la dépense prévue par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter un montant de 343 000 \$ sur une période n'excédant pas 10 ans.

ARTICLE 4. Le conseil est autorisé à affecter annuellement durant le terme de l'emprunt une portion des revenus généraux de la municipalité pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt.

ARTICLE 5. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 6 Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

MIGUEL FILLION,
Maire

MAXIME LACROIX,
Directeur général et greffier-trésorier

Avis de motion : 3 juin 2024

Projet de règlement déposé : 3 juin 2024

Règlement définitif adopté : 3 juin 2024

Envoi au MAMH :

Avis public d'entrée en vigueur :

Adoptée.

REMORQUAGE RECYCLAGE

Joël Laflamme
Transport général

Remorquage
service 24h

RECYCLAGE :

Auto, camion, métaux de toute sorte
Machinerie agricole, lourde
Récupération de vieilles roues d'auto avec pneu

4265, RUE PRINCIPALE, BUCKLAND
TÉL. 418 789-2019 CELL. 418 208-1119

JOURNÉE DE CORVÉE AU CIMETIÈRE

Bonjour à tous, nous voulions faire honneur aux bénévoles qui ont travaillé fort pour la réfection de la clôture du cimetière! Un grand merci à ceux qui ont donné un éclat de beauté à ce lieu sacré!



PICKLEBALL

Vous avez le goût d'être actif ?

Dans ce cas-là, le pickleball pourrait être une option intéressante pour vous.

C'est un sport facile à jouer et dont les règles simples s'apparentent au ping-pong.

On y joue sur une surface de la grandeur d'un terrain de badminton.

On y joue en simple ou en double.

Le matériel est disponible gratuitement, une raquette et des balles.

S'il fait beau, on y joue le jeudi, à compter de 18h30, sur le terrain de tennis.

C'est le sport de l'heure, autant pour les enfants (10 ans et +) que pour les adultes de tout âge.

Une belle occasion de s'amuser, de passer du beau temps un beau soir d'été.

Une occasion unique de se grouiller un peu, sans être un athlète pour autant.

Si intéressé, vous inscrire à la municipalité,

ou m'appeler au 789-2990.

Claude Gignac

Note : Pour en savoir plus, internet est là pour satisfaire votre curiosité



CERCLE DES FERMIÈRES-FIÈRES DE NOTRE PATRIMOINE

Une nouvelle année pour le Cercle de Fermières débute

Une grande invitation est lancée à toutes les dames fermières ou non à notre première réunion de l'année 2024-2025 afin de se rencontrer et s'entretenir de toutes nos nouvelles activités pour l'année.

Nous vous attendons en grand nombre, alors bienvenue à toutes et c'est un rendez-vous le 10 septembre à 7h au Centre Communautaire de Buckland

Monique Lafontaine, Fermière de Buckland
Comité Dossiers

TOURNÉE PAROISSIALE

Depuis 2020, plusieurs rencontres d'information ont eu lieu dans nos trois paroisses de la Mission Bellechasse-Etchemins. Nous avons mentionné qu'un mur se profilait au plan administratif et pastoral, si rien n'était fait pour dynamiser nos communautés chrétiennes. Ce mur s'est rapproché depuis... Certaines communautés ont fait de beaux progrès, d'autres en sont restées sensiblement au même point.

De septembre à octobre, des membres de l'Équipe pastorale et de l'Équipe de direction viendront dans chaque communauté locale informer les paroissiens, pratiquants ou non, de l'état administratif et pastoral de leur milieu. Nous vous partagerons également la mise à jour du Plan directeur immobilier (PDI), qui expose notre vision d'avenir pour le patrimoine bâti en fonction de l'activité missionnaire projetée sur l'ensemble des 29 localités que nous desservons.

Invitez largement toutes les personnes interpellées par l'avenir de nos communautés et du patrimoine bâti, dans leur fonction actuelle d'évangélisation ou dans leur réaffectation à venir.

Horaire des rencontres

Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland : 11 octobre à 19 h

Saint-Cajetan-d'Armagh : 7 octobre à 19 h

Sainte-Claire : 4 octobre à 19 h

Saint-Damien-de-Buckland : 21 octobre à 19 h

Saint-Lazare-de-Bellechasse : 30 septembre à 19 h

Saint-Malachie : 7 octobre à 13 h 30

Saint-Nérée : 11 octobre à 13 h 30

Saint-Philémon : 30 septembre à 13 h 30

COIFFURE NATHALIE ENR.

NATHALIE RODRIGUE
COIFFEUSE/STYLISTE/BARBIÈRE



418 789-5191

NOUVELLE ADRESSE
990 RUE TANGUAY,
ST PHILÉMON

COIFFURE POUR
TOUTE LA FAMILLE
SUR RENDEZ-VOUS



ODT Peintre



Peintre en bâtiment

Odélie Turgeon
Téléphone : 418-561-3398
Courriel : odelie@live.ca

RBQ: 5771703501

BIBLIO-BUCK

A Buckland, comme partout ailleurs, trouver des bénévoles spontanés n'est pas trop difficile (pour une soirée, une journée...). Et c'est tant mieux, et fort apprécié. C'est une belle contribution à la vie de Buckland, sans conteste.

Plus difficile à dénicher, des bénévoles réguliers (une fois par mois, etc.).

Notre bibliothèque peut compter sur une équipe régulière de ce type de bénévoles. Des femmes fières de leur bibliothèque, généreuses de leur temps, fiables. Et ce, depuis plusieurs années.

Elles méritent grandement qu'on souligne leur travail à la bibliothèque. Pas de bénévoles, pas de Biblio-Buck.

Ce sont : Nancy Bélanger, Denise Bolduc, Diane Laflamme, Yolande Morin, Hélène St-Pierre, Hélène Tanguay.

Je leur dis BRAVO ! Et MILLE MERCI !

Ce bénévolat n'est naturellement pas payé. Et ce n'est pas qu'il ne vaut rien, c'est qu'il n'a pas de prix. Et c'est ça aussi qui donne de la vie à un village, dans la Culture, les Loisirs, la Sécurité, la Religion, etc.

Si on y réfléchit un peu, le BÉNÉVOLAT est comme un service essentiel dans la communauté. N'est-ce pas ?

Claude Gignac - responsable / Biblio-Buck



Bonne nouvelle pour la Coop Santé des Monts de Bellechasse et ses utilisateurs.

Depuis le 3 juin dernier, Mme Valérie Côté, infirmière auxiliaire en podologie s'est jointe à l'équipe de la Coop santé des Monts de Bellechasse pour offrir des soins de pieds à la clientèle (service privé).

Si vous avez besoin de ses services ou obtenir des informations supplémentaires, vous pouvez la joindre directement au numéro 418-803-4481 ou via son adresse courriel : valericote4@outlook.com .

Si vous êtes travailleur autonome dans le secteur de la santé et des services sociaux et avez besoin d'un espace de bureau pour offrir vos services et que vous voulez vous joindre à l'équipe de la Coop Santé des Monts de Bellechasse, veuillez communiquer avec le secrétariat au 418-789-2007 et demander Mme Sylvie Goulet, coordonnatrice des services.



8 frigos partages anti-gaspillage alimentaire dans Bellechasse

Remplir et prendre seulement ce dont vous avez besoin et en laisser pour les autres.
Il s'agit d'un projet collectif et de partage de la population!

Exemples d'aliments frais et propres à la consommation : fruits et légumes, mets préparés avec dates et ingrédients, conserves, viandes et poissons congelés, produits laitiers, céréaliers et oeufs.

Information et endroits des Frigos :
418 883-1399 poste 4
Frigomobileetcompagnie



NE JETER PAS LA NOURRITURE SVP



DÉPOSEZ-LÀ DANS VOS FRIGOS PARTAGES

Avec la participation financière de :
 En partenariat avec les Alliances pour la solidarité et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale



BUCKLAND ACCUEILLE DES MARCHEURS SUISSES : UNE RENCONTRE CHALEUREUSE SUR LE CHEMIN DU QUÉBEC

La joie et la bonne humeur ont envahi notre petite municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice de Buckland récemment, alors que nous avons eu l'honneur d'accueillir deux marcheurs en provenance de Suisse, qui traversent le Québec dans le cadre de leur périple sur le célèbre Chemin du Québec.

Christian Théodoloz et Marie-France Maury, les deux aventuriers suisses, ont pris une pause bienvenue dans notre charmante municipalité. Leur arrivée a été marquée par des sourires éclatants et une énergie contagieuse qui a apporté une dose de bonne humeur à tous ceux qui ont eu la chance de les rencontrer.

Les marcheurs ont été chaleureusement accueillis et ont eu l'occasion de découvrir les trésors cachés de notre région. Suite à leur passage ici, Christian et Marie-France ont exprimé leur profonde gratitude pour l'accueil exceptionnel qu'ils ont reçu.

Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, avec ses paysages sereins et son atmosphère conviviale, a offert aux deux voyageurs un havre de paix bien mérité avant la poursuite de leur aventure.

Nous sommes ravis que Christian et Marie-France aient choisi de faire une halte chez nous et nous leur souhaitons tout le succès possible pour le reste de leur randonnée. Leur passage à Notre-Dame-Auxiliatrice de Buckland restera un moment fort, renforçant notre fierté d'accueillir des voyageurs du monde entier et d'offrir notre hospitalité à ceux qui cherchent à explorer notre région ainsi que le magnifique Chemin du Québec.



Nous espérons que leur voyage continuera d'être aussi enrichissant et que ces souvenirs précieux de nos paysages pittoresques resteront gravés dans leur cœur. À bientôt, chers marcheurs, et bon chemin pour la suite de votre aventure!

Article par Fanny Perron-Bourgeois

Photo 1: par Annie-Lynda Theriault

Photo 2 : Par Christian Théodoloz et Marie-France Maury

Pour plus d'information sur le Chemin du Québec voici qui contacter :



Chantal Rondeau
coordination@cheminduquebec.ca
Coordonnatrice au développement
Chemin du Québec
www.CheminduQuebec.ca
1844 644-3249

1200 km de rando-communautaire
De Montréal jusqu'au Bout du monde

BINGO DES CHEVALIERS DE COLOMB

Le 28 août au Centre Communautaire de St-Lazare

Plus de 3,000.00 \$ en prix.

Début du bingo à 19h00, les portes ouvriront à 18h00.

Réservé aux 18 ans et plus.

Pour info: Patrice Fournier (418) 883-2128



DÈS SEPTEMBRE

Service d'infirmière à St-Damien



Venez consulter notre infirmière
et profitez d'un service rapide et efficace!

Nos services infirmiers*



Vaccination et
injection de médicaments



Santé voyage

Autres services également offerts:

- Lavage d'oreilles
- Traitement des verrues, acrochordons, molluscums
- Contraception
- Suivi post-natal, soutien en allaitement, traitement du muguet
- Soins des pieds et bas de compression
- Soins de stomie
- Soins de plaies (changement de pansement et bandage, retrait de points de suture ou d'agrafes)
- Dépistage et traitement des infections urinaires et du stéptocoque
- MAPA, INR, électrocardiogramme, cardioSTAT, etc.
- Et plus encore!

Informez-vous directement au laboratoire ou auprès de l'infirmière.

Rendez-vous sur **CLIC-SANTÉ**

*Des frais et conditions peuvent s'appliquer sur la plupart de ces services.

Les infirmières sont responsables
de leurs activités professionnelles.

CE SERVICE EST OFFERT À LA PHARMACIE

**Sabrina Blouin et
Nicholas Beaudoin**
Pharmaciens propriétaires

Affiliés à:



106, boul. Metivier
St-Damien-de-Buckland
418 789-2446

Heures d'ouverture:
Lundi au mercredi 9 h à 18 h • Jeudi 9 h à 20 h
Vendredi 9 à 18 h • Samedi 9 h à 15 h



**TRAIL
MASSIF
DU
SUD**



**SAMEDI 24 AOÛT
PARC DU MASSIF
DU SUD**

**BIENVENUE AUX PARTICIPANTS
DE CETTE 8^E ÉDITION**

OUVERT
À
TOUS

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

MARCHE POUR LA SURVIE AU CANCER



Déroulement

- 8H30 Accueil des participants
- 9H30 Conférence
- 10H30 Départ pour la marche
- 11H30 Retour et épluchette de blé d'ind

Informations et inscriptions

Balayer le code QR ou,
418 883-2121,
accueilserenite@gmail.com,
101 rue Principale, Ste-Claire



TOUS LES BÉNÉFICES SERONT VERSÉS À

ACCUEIL-SÉRÉNITÉ
BAUME D'ESPOIR POUR LE CANCER

En collaboration avec notre conférencière invitée

Nathalie Prémont,
auteure et conférencière

L'herbicyclage, c'est laisser l'herbe
tondue se décomposer au sol.



Passez la tondeuse
à 3 pouces du sol,
sans sac, et...
profitez de l'été!

- Moins d'arrosage
- Moins d'engrais
- Moins de déchets
- Plus écologique!

RÉDUIRE L'ENFOUISSEMENT
c'est maintenant!



En partenariat avec le gouvernement du Québec, le CRECA, les MRC des Appalaches, de Bellechasse, de Beauce-Centre, de Beauce-Sartigan, des Etchemins, de L'Islet, de Lotbinière, de Montmagny, de La Nouvelle-Beauce et la Ville de Lévis.

ACCÈS-LOISIRS BELLECHASSE

INSCRIPTION | AUTOMNE 2024



DES PLACES GRATUITES POUR DES ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ET DE PLEIN-AIR POUR LES ENFANTS, ADULTES ET ÂÎNÉS DONT LE REVENU FAMILIAL RÉPOND AUX CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ.



QUAND ?
11 ET 12 SEPTEMBRE 2024

OÙ ?

SAINT-ANSELME
Le Joffre, espace convivial
574, route Bégin
DE 16 h à 21 h (11 septembre)
DE 13 h à 21 h (12 septembre)

SAINT-LAZARE-DE-BELLECHASSE
La Maison de la Famille
132, rue Aubé
DE 8 H 30 À 16 H 30

SAINT-GERVAIS
La Barre du Jour
35, rue Leclerc
DE 9 H À 16 H

SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND
Ressource-Atelier de Bellechasse
157-A, rue Commerciale
DE 9 H À 16 H

COMMENT ?

- 1 Se présenter à un lieu d'inscription
- 2 Apporter une preuve de revenu
- 3 Consulter la liste des activités le jour même et faire son choix!



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ
DEMEURER SUR LE TERRITOIRE DE BELLECHASSE

Revenu familial avant impôt doit être inférieur au seuil

1 personne30 526\$	5 personnes64 336\$
2 personnes38 003\$	6 personnes72 560\$
3 personnes46 720\$	7 personnes80 785\$
4 personnes56 724\$	

Tableau du seuil de revenu selon Statistiques Canada 2023



Pour plus d'infos : Catherine Noël ☎ 418 883-1587 #215 ✉ cnoel@ccdcbellechasse.ca





Des nouvelles de la MRC de Bellechasse!



Le comité santé et services sociaux
de la MRC de Bellechasse
VOUS INFORME



Saviez-vous que...

Actuellement, au Québec, il y a énormément de coqueluche et particulièrement dans notre région.

Il faut savoir que les bébés de moins de 1 an ont plus de risques d'avoir des complications à la suite de la coqueluche.

La majorité des enfants infectés de moins de 6 mois sont hospitalisés. Toutefois, ce sont les enfants de moins de 3 mois qui sont atteints des complications les plus sérieuses.

Le vaccin contre la coqueluche est une protection sécuritaire et efficace !

La vaccination des femmes enceintes est très efficace pour prévenir la coqueluche et ses complications chez les bébés.

Pour en
savoir
plus :



Pour la prise de rendez-vous pour les femmes enceintes, contactez :

- CLSC de Saint-Lazare au 418 883-2227
- La centrale de rendez-vous du CISSS au 855 480-8094.

Pour la prise de rendez-vous pour les bébés, contactez :

- Clic santé au clicsante.ca



LA CYCLO ROUTE s'anime!

28 JUILLET → SAINT-ANSELME
1^{er} SEPTEMBRE → SAINT-MALACHIE

DANSE - CIRQUE - MUSIQUE DU MONDE
THÉÂTRE - ARTISANS ET KIOSQUES AGROALIMENTAIRES

🕒 11 h à 14 h

Québec

MCB
Maison
de la Culture
de Bellechasse

MRC de
Bellechasse
VRAIE DE NATURE

La cycloroute : la porte d'entrée
de l'expérience récréotouristique
dans Bellechasse

Remis en cas de pluie
Visitez la page Facebook
de la MRC de Bellechasse pour les détails

VRAIE DE NATURE

Vente au détail (comptoir)



Venez essayer
nos excellents produits !

PLUSIEURS CHARCUTERIES MAISON

Jambon - Bacon

Smoked meat au boeuf et au porc

Creton

Pepperoni

SORTES DE SAUCISSES VARIÉES

VIANDE LOCALE DISPONIBLE

Boeuf - Veau - Porc

**ABATTOIR
BOLDUC**

1997, chemin des Érables, Buckland 418 789-2829
Lundi au jeudi de 8h à 17h, vendredi de 8h à 16h30
Samedi de 8h à 12h

Propriétaires : Danny Dallaire
Alexendra Beaudoin

Abattage et débitage
Boeuf, veau, porc et ovin

Vente au détail
et en gros

Charcuteries maison

NOUVEAUTÉ

Service de méchoui
pour vos événements

À ce qu'il paraît,
*l'essayer c'est
l'adopter !*



PROCHAINE SÉANCE : 3 Septembre 2024

Ramassage des déchets et du recyclage : TOUS LES LUNDIS

Bac vert : 26 août, 9 septembre

Bac bleu : 19 août, 2 septembre

Les séances du Conseil

Les séances ordinaires du conseil municipale se tiennent le premier lundi de chaque mois à 20h au C. Communautaire, situé au 4344, rue Principale. Le public est admis et dispose d'une période de questions. L'ordre du jour est disponible sur place.

Bureau municipal

Heures d'ouverture du bureau municipal

Ouvert les lundis et les mardis de 9h à 12h et 13h à 16h et les mercredis de 9h à 12h.

Fermé les mercredis après-midi et les jeudis et vendredis.

Employés municipaux

- Maxime Lacroix, Directeur général
- Diane Labrecque, Adjointe à la comptabilité
- Bruno Laflamme, Employé municipal
- Isabelle Thibault, Adjointe de la direction
- Jonathan Proulx, Directeur des travaux publics
- Fanny Perron-Bourgeois Secrétaire-réceptionniste
- Benoît Laflamme, Employé municipal

Membres du Conseil

Miguel Fillion, Maire

Gabriel Paquet, Conseiller #1
Sylvie Lefebvre, Conseillère #3
Nancy Rouillard, Conseillère #5

Francis Labrecque, Conseiller #2
Claude Gignac, Conseiller #4
André Morissette, Conseiller #6

Bibliothèque municipale

Mardi de 18h15 à 19h45

Écocentre

Écocentre : Mercredi de 8h à 12h
Samedi 8h à 12h

Boîte téléphonique

Maxime Lacroix, Directeur général
418-789-3119, poste 203

Isabelle Thibault, adjointe administrative
418-789-3119, poste 205

Frédéric Larue, Inspecteur en bâtiment
418-883-3347, poste 694

École du Bon-Vent
(Directrice Mélane Charboneau)
418-789-2091

Fabrique de Buckland, Danielle Brochu
418-789-2002

OMH, Daniel Guillemette
418-789-2545

Club de la FADOQ Bon-Accueil, Danielle Brochu
581-909-2241

Cercle des fermières, Juliette Laflamme
418-789-2781

Chalet des Sports de Buckland
418-789-3419

Centre Communautaire de Buckland
418-789-3119 option 4

Chevaliers de Colomb
418-789-3252

Député provincial, Stéphanie Lachance
418-883-1343

Député fédéral, Dominique Vien
418-830-0500